



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations
sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens

RAPPORT DE JURY

CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN D'ART, MÉTIERS DE LA CÉRAMIQUE, SPÉCIALITÉ CÉRAMIQUE

SESSION 2017

SOMMAIRE

I. Les règles des épreuves d'admissibilité et d'admission	3
A) Le rappel des épreuves	3
1) Les épreuves d'admissibilité	3
2) Les épreuves d'admission.....	3
B) Le jury	3
1) La composition du jury.....	3
2) La formation et la réunion de cadrage.....	4
II. Le déroulement de ce concours externe	4
A) Le calendrier.....	4
B) Les épreuves d'admissibilité	5
1) L'épreuve écrite.....	5
2) L'épreuve orale d'histoire de l'art.....	5
3) L'épreuve orale de techniques du métier.....	5
C) Les épreuves d'admission	6
1) L'épreuve de dessin.....	6
2) L'épreuve pratique.....	6
a) L'étape de production : façonnage / modelage de formes	6
b) L'étape de production : technologie-cuisson / enfournement-cuisson	6
c) L'étape de production : technologie-chimie / préparation chimique de couleurs, émaux, métaux précieux et formulation des pâtes.....	7
III. Les statistiques	7

I. Les règles des épreuves d'admissibilité et d'admission

A) Le rappel des épreuves

1) Les épreuves d'admissibilité

L'article 4 de l'arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys définit comme suit les épreuves d'admissibilité :

« (...) 1° Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes ; durée ; vingt minutes) ;

- une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes ; durée ; vingt minutes) ;

2° Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation) (durée : deux heures ; coefficient 2). »

2) Les épreuves d'admission

L'article 5 de l'arrêté cité ci-dessus définit les épreuves d'admission comme suit :

« (...) - la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité assortie d'un coefficient 4 ; et

- pour certains métiers ou certaines spécialités, la réalisation d'une épreuve de dessin assortie d'un coefficient 1. »

Plus précisément pour cette spécialité, l'épreuve pratique consiste en l'exécution d'une des étapes de production d'un objet céramique, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription (durée : 10 heures).

L'épreuve de dessin consiste en la réalisation d'un dessin à main levée d'après modèle (durée : 4 heures).

B) Le jury

1) La composition du jury

Le jury de ce concours était composé des personnes suivantes :

Présidente de ce jury :

- Madame Sylvie WATELET, conservatrice en chef du patrimoine, responsable de la filière archéologique, département restauration, centre de recherche et de restauration des musées de France,

Président de jury de remplacement :

- Monsieur Damien LUCAS, chef de travaux d'art, branche professionnelle « création contemporaine », domaine d'activité « céramique », assistant de la directrice de la création et de la production, Cité de la céramique de Sèvres,

Membres de ce jury :

- Monsieur Jean BRENTERCH, technicien d'art de classe normale, métiers de la céramique, spécialité « céramique », Cité de la céramique de Sèvres,

- Madame Julie DUPONT, technicienne d'art de classe supérieure, métiers de la céramique, spécialité « céramique », service décoration, Cité de la céramique de Sèvres.

2) La formation et la réunion de cadrage

Le jury a suivi une journée de formation intitulée « Les fondamentaux d'un membre de jury ». Au cours de cette formation généraliste, les points suivants ont été abordés :

- le cadre général des concours, examens professionnels et recrutements réservés :

* cadre réglementaire,

* déontologie : laïcité, non-discrimination...,

- le cadre général pour les corrections de l'épreuve écrite,

- les éléments pour mener les oraux,

- les mises en situation.

Par ailleurs, le bureau des concours et de la préparation aux examens s'est réuni avec le jury afin d'aborder l'ensemble de l'organisation de ce concours externe : le planning du recrutement, les épreuves, le nombre de postes, l'élaboration des sujets et des grilles pour chaque épreuve prévue par les textes...

II. Le déroulement de ce concours externe

A) Le calendrier

Inscriptions	Du 7 février au 14 mars 2017
Date de l'épreuve écrite	Le 20 avril 2017
Dates des épreuves orales	Les 9 et 10 mai 2017
Réunion d'admissibilité	Le 10 mai 2017
Dates de l'épreuve pratique	Les 7 et 8 juin 2017
Date de l'épreuve de dessin	Le 6 juin 2017
Réunion d'admission	Le 9 juin 2017

B) Les épreuves d'admissibilité

1) L'épreuve écrite

Les critères de notation ont été les suivants : compréhension et traitement du sujet, connaissances relatives aux techniques du métier ou de la spécialité, qualité du plan, qualité de l'argumentation, qualité de l'expression.

Le jury a d'abord prêté attention à la présentation des copies qui souvent a fait apparaître un plan précis avec une suite de points titrés et bien ordonnés.

La plupart des exposés étaient clairs et faisaient apparaître un niveau de connaissances assez élevé. Les développements, la logique des étapes, la justesse des termes techniques ont été pris en compte.

Le sujet autorisait les croquis et les dessins pour compléter le propos, les candidats ont largement utilisé cette option ce qui leur a permis de mieux décrire leurs démarches.

Aucune copie n'était hors-sujet mais certaines ont été jugées un peu courtes et auraient mérité d'être un peu plus travaillées.

L'orthographe, la grammaire et le style ont aussi été pris en compte, un candidat a été sanctionné, sa copie comportait de nombreuses fautes qui nuisaient à la lecture.

2) L'épreuve orale d'histoire de l'art

Les critères de notation ont été les suivants : exposé du sujet, échanges avec le jury, connaissances en histoire de l'art relatives au métier, qualité de l'expression.

Le niveau des candidats était très solide, la plupart ont fait preuve de connaissances et d'une culture générale poussée. Quelques candidats n'avaient pas assez étudié.

Presque tous les candidats ont respecté leur temps de parole et savaient parfaitement, construire un plan, débattre et conclure autour du sujet.

La phase d'échanges a parfois « déstabilisé » et « bloqué » les candidats alors qu'ils connaissaient parfaitement les réponses.

Nous invitons les futurs candidats à avoir confiance en leurs connaissances et leurs réponses et à ne pas être déstabilisés par le jury qui lors de sa formation est invité à être « bienveillant » avec les candidats.

3) L'épreuve orale de techniques du métier

Les critères de notation ont été les suivants : exposé du sujet, échanges avec le jury, connaissances sur les techniques du métier, qualité de l'expression.

Là encore le jury a apprécié la qualité des interventions, les candidats avaient presque tous de bonnes connaissances sur les techniques des métiers de la céramique. Certains ont pu expliquer leurs propos avec une grande précision en apportant de nombreux exemples et des références qui prouvaient un travail d'études en amont.

C) Les épreuves d'admission

1) L'épreuve de dessin

Les critères de notation ont été les suivants : compréhension et traitement du sujet ; qualité d'exécution ; rendu final, finition et gestion du temps.

La plupart des dessins étaient de bonne facture mais plusieurs avaient des problèmes de proportions avec des tracés pas assez affirmés.

Le sujet proposait la reproduction de drapés difficiles dont les représentations ont été satisfaisantes avec un traitement des zones d'ombre et de lumière assez équilibré.

Le sujet demandait aussi de reproduire des parties anatomiques dont les rendus étaient moins réussis. En effet, les représentations des visages, des bras, et particulièrement des mains n'ont pas toujours convaincu le jury.

Le jury a, par contre, apprécié le style pictural de certains candidats ; style plus marqué et plus maîtrisé et qui a fait la différence lors de la notation.

2) L'épreuve pratique

Les critères de notation ont été les suivants : compréhension et traitement du sujet ; qualité et maîtrise d'exécution ; connaissances techniques ; rendu final, finition et gestion du temps.

Tous les candidats ont travaillé en respectant le matériel mis à disposition et en s'organisant pour rendre un travail et un poste de travail parfaitement propre.

a) L'étape de production : façonnage / modelage de formes

Le sujet consistait en la reproduction en terre d'un bas-relief représentant une feuille d'acanthe.

Les modelages réalisés étaient de bonne facture, les erreurs les plus importantes étaient liées à des problèmes de proportion, de hauteur des reliefs, de longueur, de largeur et d'épaisseur des volumes pas toujours respectées.

La qualité des rendus était souvent correcte avec des traitements de surface réussis.

Un candidat a été sanctionné pour une mauvaise compréhension du sujet qu'il n'a pas traité comme le libellé le demandait.

b) L'étape de production : technologie-cuisson / enfournement-cuisson

Le sujet consistait en une suite d'épreuves pratiques : construction d'enfournements, propositions de mise en place de montres fusibles et une suite d'exercices à rendre sur papier : calculs de courbes de cuisson, graphismes à dessiner sur papier millimétré.

Les candidats ont parfaitement répondu au sujet, leurs constructions avant enfournement répondaient aux attentes du jury et démontraient une parfaite connaissance du métier.

Les calculs et graphismes attendus étaient eux aussi conformes et bien représentés.

Parfois les justifications et argumentations demandées par écrit auraient pu être plus étoffées.

c) L'étape de production : technologie-chimie / préparation chimique de couleurs, émaux, métaux précieux et formulation des pâtes

Le sujet consistait en une suite d'épreuves pratiques : réalisation de plaquettes et de pièces de formes d'essai en porcelaine, pose d'échantillons de couleur, mise en sachets d'émaux et une suite d'exercices à rendre sur papier : calculs en rapport avec la préparation d'émaux, questions autour des règles d'hygiène et de sécurité, tableaux de comparaisons à remplir.

Cette épreuve demandait de solides connaissances en chimie mais aussi une habileté manuelle pour réaliser les pièces attendues.

Le jury attendait un travail de qualité de la part des candidats que ce soit au niveau de la présentation (propre et bien organisée) ou que ce soit au niveau de l'expression (propos clairs et bien construits). De même, il attendait aussi un respect des règles d'hygiène et de sécurité.

III. Les statistiques

Nombre de postes offerts à cette session : 4.

	Nombre d'inscrits	Nombre de candidats convoqués	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Hommes	3	3	2	2	1	1
Femmes	8	8	8	6	6	3
Total	11	11	10	8	7	4

Seuil d'admissibilité : 10,2 sur 20.

Amplitude des notes : de 10,2 à 18,1 sur 20.

Seuil d'admission : 15,5 sur 20.

Amplitude des notes : de 15,5 à 17,55 sur 20.

Monsieur Damien LUCAS
Président de jury de remplacement